



Bonnemain actualités



Repas de la chasse
13.02.2016

Ludolire
« Ours brun, ours blanc »
27.02.2016

Goûter débat sur
les Vieux Métiers
16.03.2016

Réunion CCB
19.03.2016



Chasse à l'oeuf
20.03.2016

Carnaval
01.04.2016

Les Fables de La Fontaine
mars 2016

Accueil Loisirs
avril 2016

SOMMAIRE

- Extrait du compte rendu du Conseil Municipal du 23 février 2016
- Extrait du compte rendu du Conseil Municipal du 29 mars 2016
- Les Infos municipales
- Les Infos des associations

LE MOT DU MAIRE

Dans un environnement économique et financier particulièrement difficile, les comptes de la commune arrêtés au 31 décembre 2015 font ressortir un excédent de fonctionnement de 204 000 €. Ce résultat est très satisfaisant d'autant plus qu'en 2015 nous avons essuyé, en année complète, le coût de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires dans les deux écoles. Tous les postes ont été examinés scrupuleusement, aujourd'hui il n'y a plus d'économie à faire, sauf à réduire la qualité des services que vous êtes en droit d'attendre, ce que nous nous refusons à faire. Cette année les dotations de l'Etat diminuent encore de 18 000 €, il en sera de même en 2017. Mais si faire toujours mieux avec toujours un peu moins est un exercice qui a ses limites, nous avons décidé de nous adapter à cette réduction de la manne financière en étant plus sélectif dans le choix des investissements et notamment dans ceux qui engagent l'avenir de Bonnemain.

Le budget de la commune pour l'année 2016 a été adopté par le conseil municipal le 29 mars dernier. Il a été décidé de réaliser pour 40 000 € de réfection de voirie hors agglomération, ainsi que la mise aux normes pour accessibilité des bâtiments publics (38 800 €, obligation imposée par l'Etat). Il a également été retenu d'effacer les réseaux rue de la Maison Neuve (85 000 €).

Outre ces principaux chantiers, le conseil municipal du 20 janvier dernier a décidé d'acquérir un terrain de 1 109 m² en vue de construire une maison médicale (propriété de M. et Mme Michel COUAPEL), le départ en retraite du Docteur LOZAC'H étant prévisible. Ce départ en retraite est devenu une réalité. C'est par courrier reçu en mairie le 31 mars que nous avons été informés que la commune n'aura plus de médecin le 30 juin prochain.

En début d'année, nous avons contacté des architectes. Leurs études de faisabilité seront présentées lors du prochain conseil municipal. Nous sommes convaincus que notre commune doit conserver l'offre de santé et faire plus, la consolider. Aujourd'hui pour nous la seule façon d'y parvenir, c'est la construction d'une maison médicale. Nous vous tiendrons informés de l'état d'avancement de ce dossier.

Le Maire,
Marcel PIOT

EXTRAIT DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 FEVRIER 2016

Présents : Marcel PIOT, Marie-Hélène DURÉ, Sonia ROBERT, Jean-Paul MURIE, Danielle HUOT, Patrick LEMESLE, Jean-François GUÉRIN, Laurence ALLAIN, Laurent CITRÉ, Loïc LEBRET et Philippe DOUARD.

Absents excusés : Florence DAVID, Béatrice LEROUX, Nathalie LEFEUVRE et Olivier MILLION qui a donné pouvoir à Loïc LEBRET.

Secrétaire de séance : Sonia ROBERT

APPROBATION DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JANVIER 2016

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver la séance précédente en date du 20 janvier 2016.

Monsieur Loïc LEBRET rappelle le souhait de Madame Nathalie LEFEUVRE de recevoir par courriel les diagnostics d'accessibilité des bâtiments communaux et en demande l'inscription au compte rendu.

D'autre part, il fait remarquer que lors de la présentation de l'avis des Domaines pour l'achat du terrain route de la Gare, il n'a pas été indiqué que la présente évaluation ne tenait pas compte de la présence éventuelle de pollution(s), d'amiante, de plomb ou d'insectes xylophages, ce qui à son avis vient diminuer le prix d'achat.

Monsieur le Maire lui précise que cette observation sur l'absence

de mention n'a pas été formulée lors de la séance du 20 janvier et n'a donc pas à être retranscrite dans le procès-verbal correspondant.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte rendu avec les remarques exposées ci-dessus.

COMPTE ADMINISTRATIF 2015 : COMMUNE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le Compte administratif 2015 de la Commune, après examen en commission des Finances du 10 février 2016. Au niveau des dépenses de fonctionnement, Monsieur le Maire constate que ces dernières augmentent en raison de la réforme des rythmes scolaires. Concernant l'investissement, Monsieur le Maire donne lecture des différents travaux réalisés et des recettes encaissées.

Le Conseil Municipal adopte par 9 voix pour et 2 abstentions (Loïc LEBRET et Olivier MILLION (pouvoir à Loïc LEBRET)) non motivées le Compte Administratif de la Commune qui fait ressortir les résultats suivants :

Fonctionnement

Dépenses : 866 604.20 €

Recettes : 1 071 055.97 €

Soit un excédent de fonctionnement : **204 451.77 €**

Investissement

Dépenses : 712 957.38 €

Recettes : 844 622.77 €

Soit un excédent d'investissement : **131 665.39 €**

Résultat global : **336 117.16 €**

COMPTE ADMINISTRATIF 2015 : ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le Compte Administratif de l'Assainissement collectif qui fait ressortir les résultats suivants :

Exploitation

Dépenses : 24 848.46 €

Recettes : 58 950.61 €

Soit un excédent d'exploitation de : **34 102.15 €**

Investissement

Dépenses : 33 171.84 €

Recettes : 61 782.60 €

Soit un excédent d'investissement de : **28 610.76 €**

Résultat global : **62 712.91 €**

COMPTE ADMINISTRATIF 2015 : LOTISSEMENT DE LA MARRE BOUTIER

Aucune opération n'a été réalisée. Ce budget est clos au 31 décembre 2015, conformément à la délibération du 7 avril 2015.

Le Conseil Municipal adopte le Compte Administratif du lotissement de La Marre Boutier, par 9 voix pour et 2 voix contre (Loïc LEBRET et Olivier MILLION (pouvoir à Loïc LEBRET)), justifiées par l'abandon du projet de lotissement.

COMPTES DE GESTION 2015

Le Conseil Municipal déclare à l'unanimité que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2015 par le receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

AFFECTATION DU RESULTAT 2015 : COMMUNE ET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le Conseil Municipal décide d'affecter à l'unanimité :

- 204 000 € à la section d'investissement du budget primitif 2016 (commune)

- 30 000 € à la section d'investissement du budget primitif 2016 (assainissement collectif).

VOTE DU TAUX DES TROIS TAXES DIRECTES 2016

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le maintien des taux d'imposition suivants **pour la 14^{ème} année consécutive** :

Taxe d'habitation : 12.69 %
Taxe foncier bâti : 14.16 %
Taxe foncier non bâti : 41.93 %

SUBVENTIONS 2016

- OGEC école Saint Joseph : 74 444.25 €
- Indemnité gardiennage église : 320 €
- FC Meillac Lanhélin Bonnemain animateur sportif : 10 643 €
- CCAS de Bonnemain : 7 500 €

PARTICIPATION DES COMMUNES EXTERIEURES AUX DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE PUBLIQUE HENRI MATISSE DE BONNEMAIN

Le Conseil Municipal fixe à l'unanimité le montant de la participation annuelle aux dépenses de fonctionnement de l'école Henri Matisse de Bonnemain demandée aux communes extérieures pour chaque enfant y résidant et scolarisé dans cet établissement, pour l'année scolaire 2015/2016 :

- élémentaire : 324,24 €/élève
- maternelle : 1 078,15 €/élève

ACCUEIL LOISIRS ET TAP : CONVENTION DE PARTENARIAT 2016 AVEC L'UFCV

Dans le cadre du partenariat, la commune de Bonnemain s'engage à verser une participation annuelle à l'UFCV qui s'élève pour 2016 à :

→ Part TPE (temps péri-éducatifs) : 49 730 €
→ Part ALSH (accueil loisirs) : 19 730 €
Total : 69 460 €

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité la convention de partenariat avec l'UFCV.

PROGRAMME MODERNISATION VOIRIE 2016 HORS AGGLOMERATION

Le Conseil Municipal accepte par 10 voix pour et 2 abstentions (Loïc LEBRET et Olivier MILLION (pouvoir à Loïc LEBRET)), justifiées par le fait qu'il s'agit d'une présentation partielle du programme de voirie et qu'il manque des précisions (lieux, longueur, ...), les travaux de voirie suivants : élargissement VC n° 15 de la Nouvais, modernisation VC n° 54 de la Chaussée, CR les Rochelets et CR Montservin, empiérement CR le Temple.

APPROBATION DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (P.C.S)

Après avoir pris connaissance de ce document, le Conseil Municipal approuve la Plan Communal de Sauvegarde de la commune de Bonnemain. Ce plan regroupe l'ensemble des documents de compétence communale contribuant à l'information préventive et à la protection de la population. Il détermine, en fonction des risques connus, les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes, fixe l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité, recense les moyens disponibles et définit la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population.

MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE COMBOURG

Monsieur le Maire explique que la commune de Combourg souhaite procéder à une modification n° 5 de son document d'urbanisme pour faciliter le nouvel aménagement du foyer logement situé allée des Châtaigniers.

Le Conseil Municipal prend acte de ce courrier et ne formule aucun avis sur cette procédure.

MOTION DE SOUTIEN AUX AGRICULTEURS

Sur proposition de Monsieur Loïc LEBRET, et précision de Madame Danielle HUOT, en ce sens qu'il s'agit d'une motion de soutien moral aux agriculteurs mais pas à leurs actions, le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, un vœu.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Madame Marie-Hélène DURÉ, 1^{ère} adjointe, communique qu'une nouvelle action Equilibr'âge (prévention des chutes chez les personnes âgées) est mise en place à Bonnemain et concerne les personnes de plus de 65 ans.

- A la question de Monsieur Loïc LEBRET concernant le projet d'acquisition d'un second terrain prévu au dernier conseil et non inscrit à l'ordre du jour, Monsieur le Maire lui répond que les négociations sont abouties mais que l'acquisition est différée dans le temps, étant donné le contexte économique incertain. La réflexion sur cet achat est poursuivie mais en aucun cas abandonnée.

- Monsieur Loïc LEBRET fait remarquer que dans le dernier MBI, il est indiqué que les élus ont décidé de créer une maison médicale alors que pour lui il a juste donné un avis favorable au projet de création d'une maison de santé. Monsieur le Maire lui répond qu'il s'agit juste d'une question de sémantique et que la population a accueilli très favorablement ce projet.

EXTRAIT DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2016

Présents : Marcel PIOT, Marie-Hélène DURÉ, Sonia ROBERT, Jean-Paul MURIE, Patrick LEMESLE, Béatrice LEROUX, Jean-François GUÉRIN, Laurence ALLAIN, Laurent CITRÉ, Nathalie LEFEUVRE, Olivier MILLION et Philippe DOUARD.

Absents excusés : Florence DAVID qui a donné pouvoir à Sonia ROBERT, Danielle HUOT qui a donné pouvoir à Marie-Hélène DURE et Loïc LEBRET qui a donné pouvoir à Olivier MILLION.

Secrétaire de séance : Jean-Paul MURIE

APPROBATION DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 FEVRIER 2016

En l'absence d'objections, le compte rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité des membres présents.

SUBVENTIONS 2016

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité l'ensemble des propositions ci-dessous :

ACCA : 50 €	APEL : 3 237,50 €
Amis école publique : 2 080 €	Football Club : 1 216 €
Les Mains Unies : 300 €	OGEC : 5 285 €
Comice agricole : 1 024,10 €	Eaux et Rivières : 16 €
CFA BTP 22 : 52 €	CFA BTP 35 : 156 €
Chambre Métiers 35 : 104 €	Prévention routière : 31 €
Lycée le Gros Chêne : 52 €	MFR la Rouvraie : 52 €
Institut Paul Cézanne : 52 €	Lycée le Taillandier : 52 €
RASED Tinténac : 117,60 €	
Voyages scolaires : 34 € par élève	

Et la mise en attente des subventions suivantes, les demandes étant incomplètes : Club Gymnastique Féminine, Comité d'Animation et J'ai Deux Notes à vous Dire.

En revanche, le Conseil Municipal accepte, par 12 voix pour et 3 abstentions [Nathalie LEFEUVRE, Olivier MILLION, Loïc

LEBRET (pouvoir à Olivier MILLION)], la baisse de 30 % des subventions suivantes, au regard de leurs budgets confortables et compte tenu du contexte économique actuel :

ACCA : 224 €	Club du Bon Accueil : 182 €
Stock Cars Club : 392 €	TT Granit Bleu : 280 €
OSBR : 1 024,10 €	

Concernant l'OSBR, association communautaire, le Conseil Municipal justifie la baisse de 30 % par le fait qu'aucune activité n'est proposée sur la commune et que peu ou pas d'enfants de Bonnemain bénéficient des activités se déroulant à Combours.

Monsieur le Maire précise que six associations ne sollicitent pas de subvention en 2016 : CATM, Pêche communale, troupe Tonone, Travaux manuels, Sourire de Claire et Bonnemain Demain.

BUDGET PRIMITIF 2016 COMMUNE

Le Conseil Municipal adopte, par 12 voix pour et 3 abstentions [Nathalie LEFEUVRE, Olivier MILLION, Loïc LEBRET (pouvoir à Olivier MILLION)], le budget primitif 2016 de la commune, équilibré en recettes et en dépenses par section comme suit :

Section de fonctionnement :	1 009 000 €
Section d'investissement :	643 900 €

BUDGET PRIMITIF 2016 ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le budget primitif de l'assainissement collectif qui s'équilibre en dépenses et recettes à **55 336 €** pour la section d'exploitation et à **120 846 €** pour la section d'investissement.

ECOLE HENRI MATISSE : AFFECTATION D'UN EMPLOI SUPPLEMENTAIRE

Le Conseil Municipal émet un avis favorable unanime à l'affectation d'un emploi supplémentaire de niveau élémentaire à l'école Henri Matisse, suite à l'ouverture d'une 5^{ème} classe à la rentrée scolaire 2016/2017.

PROGRAMME MODERNISATION VOIRIE 2016

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de réaliser en 2016 les travaux de voirie suivants, estimés par le service voirie de la Communauté de Communes Bretagne Romantique à 43 783.20 € : Elargissement VC n° 15 de la Nouvais, modernisation VC n° 54 de la Chaussée, CR les Rochelets et CR Montservin, empiérement CR le Temple.

PROJET AGRANDISSEMENT CARREFOUR AVEC LA ROUTE DEPARTEMENTALE 795 A LA ROUVRAIE

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, le projet d'achat et d'aliénation de terrains pour permettre l'agrandissement du carrefour de la Rouvraie pour des raisons de sécurité et autorise Monsieur le Maire à lancer la procédure d'enquête publique préalable.

Les modalités suivantes sont adoptées :

- la commune acquiert une partie de la parcelle A 1757 à Monsieur Patrice DELAMAIRE afin de permettre l'agrandissement du carrefour.
- en compensation, la commune cède l'ancien chemin rural situé au lieu-dit le Hucret entre les parcelles A 544 et A 2119. Ce chemin est actuellement une voie sans issue puisqu'il est prolongé par un chemin d'exploitation vers le village de la Haute Diablaire. Il n'est donc plus affecté à l'usage du public et n'a plus d'utilité pour la commune.
- les frais sont partagés de moitié et l'achat se fait sur la base de 0.25 € le m².

URBANISME : DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER PARCELLE C 684 CONSORTS POIDEVIN

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il a reçu le 12 mars 2016 une Déclaration d'Intention d'aliéner (D.I.A) un terrain sis route de la Gare à Bonnemain, cadastré section C n° 684 d'une surface totale de 10 540 m², appartenant aux Consorts Poidevin. Ce bien est situé en zone 2AU au Plan Local d'Urbanisme et est également concerné par l'emplacement réservé n° 5 (connexion piétonne vers la Gare).

Monsieur le Maire précise que la commune est seulement intéressée par l'achat de l'emplacement réservé mais la préemption partielle n'est pas possible. Cependant, l'emplacement réservé demeure inscrit au plan local d'urbanisme et pourra être acquis ultérieurement à l'amiable avec le futur propriétaire ou par voie d'expropriation.

Le Conseil Municipal renonce à l'unanimité à son droit de préemption sur le bien précité, mais demande que soit inscrite dans l'acte de vente la mention de l'existence de cet emplacement réservé.

ADMISSION EN NON-VALEUR DE PRODUITS IRRECOURABLES

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un état de produits irrécouvrables d'un montant de 609 €uros sur les exercices 2010 et 2011. La commission de surendettement a prononcé un effacement de la dette.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité l'admission en non-valeur de cette somme.

COMMUNAUTE DE COMMUNES BRETAGNE ROMANTIQUE : PACTE FINANCIER ET FISCAL DU TERRITOIRE

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le pacte financier et fiscal territorial de la Bretagne romantique.

INFORMATIONS DIVERSES

Après remarque de Madame Nathalie LEFEUVRE, le Conseil Municipal observe une minute de silence suite aux attentats perpétrés à Bruxelles (Belgique) le 22 mars dernier.

LES INFOS MUNICIPALES

Vitesse excessive



La mairie a reçu de nombreuses demandes de limitation de vitesse dans les lieux-dits.

Il est rappelé que conformément à la réglementation, les ralentisseurs sont interdits hors agglomération. De plus, en agglomération ils doivent être installés à plus d'une distance de 200 mètres des panneaux d'entrée, et dans la mesure où la configuration des lieux incite à la vitesse.

D'autre part, la mise en place d'une limitation de vitesse serait inopérante puisque l'on s'adresse essentiellement à un trafic d'usagers et de résidents locaux pour lesquels la simple pose de panneaux n'aurait aucun effet.

La mairie reste néanmoins à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Communication dans la presse

Nombre d'entre vous ont fait le constat du peu d'articles sur Bonnemain dans le quotidien régional depuis quelques mois. Ceci s'explique par le fait du non-remplacement du correspondant local desservant notre secteur. Néanmoins les informations communales sont disponibles sur le site internet de Bonnemain et figurent également dans les MBI.

Divagation des animaux

Il est rappelé aux propriétaires de chiens de la commune qu'il est expressément défendu de laisser divaguer les animaux seuls et sans maître sur le territoire de la commune. Les chiens errants ou en état de divagation seront conduits immédiatement à la fourrière pour éviter des dommages sur d'autres animaux d'élevage, tel récemment, entre autres, une brebis éventrée.

L'été approche !!!!

Espace Loisirs Itinérants

Du 11 au 15 juillet 2016 (hors 14 juillet) et du 22 au 26 août 2016, retrouvez des activités de loisirs au complexe sportif de Bonnemain pour les jeunes âgés de 10 à 17 ans, de 10 h à 18 h15.

Au programme, activités sportives traditionnelles (baseball, roller, basket, hockey...), activités sportives originales (choukball, kinball, ultimate, indiaka...), activités culturelles et artistiques (théâtre, grands jeux...) activités festives (soirée, grillades...).

Les places étant limitées, les inscriptions se font à la mairie. Tarif : 34.50 € la semaine en juillet et 43.50 € en août avant réduction CAF (bons vacances acceptés).

Renseignements et inscriptions en mairie au 02.99.73.46.39

Accueil Loisirs de Bonnemain été 2016

L'accueil de loisirs UFCV sera ouvert du **mercredi 6 au vendredi 29 juillet 2016 et du lundi 22 au mercredi 31 août 2016 de 7h30 à 18h30**.

Cet été, il est prévu de faire un tour de la Bretagne mystérieuse ! Il vous emmènera à la découverte de notre région au travers d'histoires, de chansons, de balades, de découvertes sportives, gustatives et artistiques. Imagination, création, convivialité et nouvelles expériences sont au programme de cet été inoubliable !!



De plus, **2 séjours** ouverts à tous les enfants sont proposés :

- Pour les 8-12 ans : **du 11 au 15 juillet 2016** : « le camp vert et mer » avec au programme une « histoire à vivre » au bord de la mer à Pléneuf Val André (22)

- Pour les 6-8 ans : **du 25 au 27 juillet 2016** : « la ruée vers l'air » à Guignen (35) au programme des séances d'équitation.

Une réunion d'information aura lieu au mois de mai. Pensez à inscrire vos enfants dès à présent. Pour tous renseignements, contacter **Nathalie LE MORVAN**, au **06.28.75.43.79**, ou par mail : **nathalie.lemorvan@ufcv.fr**

Secrétariat de mairie : horaires d'été

Fermeture le samedi matin à partir du 16 juillet 2016.

Du 18 juillet au 27 août 2016, la mairie sera ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Reprise des horaires habituels le lundi 29 août 2016.

Tél : 02 99 73 46 39 ou mairie@bonnemain.fr

Bibliothèque Le Livre en Bonnes Mains



Prix des Lecteurs : Après avoir lu au moins 5 des 6 romans de la liste, n'oubliez pas de voter pour vos 3 titres favoris ! Le dépouillement des bulletins de votes aura lieu **le samedi 4 juin à 14h à la bibliothèque d'Epiniac**. Si vous ne pouvez pas assister au dépouillement vous pourrez voter à la bibliothèque avant cette date.

Vacances d'été :

Les 3 dernières semaines du mois de juillet, la bibliothèque

sera ouverte le samedi 16 juillet, le samedi 23 juillet et le samedi 30 juillet.

Au mois d'août, la bibliothèque restera ouverte aux horaires habituels.

Nouveautés :

Des nouveautés dans toutes les catégories vous attendent à la bibliothèque, venez vite en profiter !

Enquête de l'INSEE sur les ressources et les conditions de vie des ménages

Entre le 2 mai et le 25 juin 2016, l'INSEE réalise une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages.

L'enquête s'inscrit dans un dispositif statistique européen et porte sur les ressources et les charges de ménages, les conditions de logement, ainsi que sur la formation, l'emploi et la santé des personnes.

A Bonnemain, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee, chargé de vous interroger, prendra contact directement avec vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

L'enquête prend la forme d'un panel sur plusieurs années, certains des ménages concernés ont déjà participé aux collectes précédentes et connaissent donc bien ce dispositif.

Agenda

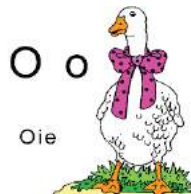
Centre Communal d'Action Sociale

- samedi 28 mai 2016 à 11h, salle des associations : accueil des bébés de l'année écoulée.

- Samedi 4 après-midi et dimanche 5 juin, salle des associations : journées intergénérationnelles

1) Grand jeu de l'Oie à Bonnemain **samedi après-midi 4 juin**.

Grands-parents, parents, enfants venez résoudre les énigmes et découvrir les anciens métiers exercés dans notre bourg en lançant le dé !



2) Ne pas oublier le savoir-faire de nos Anciens !

Une exposition de vieux outils se tiendra dans la salle des associations le **samedi 4 juin après-midi et le dimanche 5 juin toute la journée**.

Concert de Clarisse LAVANANT

Dans le cadre de sa « Ronde des Chapelles » d'Avril à Septembre 2016, Clarisse Lavanant nous fait le plaisir de venir en Bretagne Romantique le **Vendredi 27 Mai à 20h30 en l'église de Lourmais**. Participation libre.

Ce concert est organisé par les municipalités de Lourmais et Bonnemain réunies.

Pour renseignements :

Mme Huot 02 23 16 03 57



Ecole Henri Matisse

Vendredi 3 juin 15h à 18h30 : portes ouvertes



Nouveau à Bonnemain : le rucher de la Moignerie

Laurence et Yann vous proposent des stages d'apiculture pour adultes débutants. Les premiers stages se dérouleront du 18 au 21 juillet et du 25 au 28 juillet 2016.

Pour inscriptions et informations, contacter :

Tél : 06.14.09.44.55 ;

courriel : le.rucher.de.la.moignerie@orange.fr



LES INFOS DES ASSOCIATIONS

CATM

Dimanche 8 mai : commémoration
Victoire 1945 à 11h au monument
aux morts, suivie d'un vin d'honneur
offert par la municipalité.
Ouvvert à tous.



Club du Bon'Accueil

Mercredi 25 mai, mercredi 22 juin et mercredi 27 juillet :
réunion mensuelle à la cantine

Mercredi 1er juin : repas cantonal à la salle des fêtes

Mercredi 20 juillet : repas grillades à la salle des fêtes

ACCA

Dimanche 8 mai : étang de Chaloué. Concours de pêche à 7h,
jambon à l'os à 12h30 (adulte 16 €, - 12 ans 6 €). Réservation
au 02.99.73.85.41 ou 06.74.27.42.80. Concours de palets à
14h30 précises.

Comité d'Animation

Samedi 7 mai : randonnée pédestre 4 ou 9 km. Départ à 9h30
rue d'Armorique (parking face au cimetière). Pot de l'amitié au
retour. Participation 1 €.

Vendredi 10 juin : fête de la musique place de l'Eglise

Vendredi 8 juillet : randonnée contée

Les Amis de l'Ecole Publique

Dimanche 22 mai : Vide-greniers à la salle des fêtes

Dimanche 5 juin : fête de l'école sur le thème du cirque

APEL Ecole Saint Joseph

Dimanche 26 juin : kermesse de l'école

Football Club Lanhélin Meillac Bonnemain

Samedi 28 mai : AG et repas du club à la salle des fêtes

Helo Danse

Vendredi 17 juin : gala de danse à la salle des fêtes



L'Atelier Baguer Pican

Dimanche 15 mai 10h à 18h : exposition des travaux de l'Atelier -
salle des associations.

IMPORTANT

Vous pouvez retrouver toutes ces informations sur le site
internet de la commune à l'adresse suivante :

www.bonnemain.fr



Impots.gouv.fr
Déclaration et services
en ligne

LA DÉCLARATION EN LIGNE

c'est pour tous, c'est
facile et ce sera
généralisé d'ici 2019

► Je déclare en ligne



DÉCLARATION DES REVENUS : LE CALENDRIER 2016

Ouverture du service de la déclaration en ligne mercredi 13 avril



Dates-limites de déclaration

-  **mardi 24 mai à minuit**
Départements 01 à 19 (zone 1)
-  **mardi 31 mai à minuit**
Départements 20 à 49 (zone 2)
-  **mardi 7 juin à minuit**
Départements 50 à 974 / 976
et non résidents (zone 3)

Pour les déclarations sous forme papier,
vous aurez jusqu'au mercredi 18 mai pour le faire